

# VISITE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMC AU GPBM

## Allocution du Président Othman BENJELLOUN

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce,  
Monsieur le Conseiller Principal de l'OMC,  
Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux,  
Mesdames, Messieurs,

1. Nous sommes honorés, Monsieur MIKE MOORE, d'accueillir à travers vous, le Directeur Général de l'Institution de BRETTON WOODS conçue il y a 50 ans et née en 1994 à Marrakech : l'Organisation Mondiale du Commerce.

A travers vous, nous accueillons un Homme d'Etat Néo-zélandais, ancien 1er Ministre - sans doute, le plus jeune de l'histoire de son pays, à 41 ans - parlementaire à 33 ans, là encore le plus jeune qui a par ailleurs occupé d'autres importantes fonctions ministérielles liées aux relations extérieures de la Nouvelle Zélande : Ministre du commerce extérieur, Ministre du tourisme, de la communication et des affaires étrangères.

J'ai, à titre personnel, eu le plaisir de vous rencontrer la première fois le week-end dernier à l'occasion du Festival des Musiques Sacrées de Fès, particulièrement les "Rencontres de Fès", où nous avons réfléchi ensemble, dans le même panel, sur le thème "Mondialisation et Spiritualité".

Les paroles échangées en cette matinée ont souligné des valeurs partagées : celles d'écoute, d'équité, de tolérance, de spiritualité et de solidarité.

Nous sommes ravis, Monsieur MOORE, en tant que Marocains que vous ayez comme principal Conseiller Senior Advisor un Ambassadeur de Sa Majesté le Roi auparavant, représentant permanent du Maroc auprès des Nations-Unies à Genève que nous tenions à saluer, par ailleurs, comme membre de la famille : Nacer BENJELLOUN - TOUIMI

Monsieur le Directeur Général,

2. Au cours de cette courte visite officielle au Maroc, vous aurez rencontré des autorités gouvernementales parmi lesquels Monsieur le 1er Ministre, les Conseillers de Sa Majesté le Roi, ainsi que les représentants du monde des affaires.

Je suis persuadé que vous aurez relevé combien nous sommes tous extrêmement sensibles à l'environnement global dans lequel s'exercent nos activités respectives.

La Communauté Bancaire du Maroc - pour évoquer celle qui vous accueille aujourd'hui, et au nom de laquelle j'ai le privilège de m'adresser à vous - est forte d'une vingtaine d'institutions bancaires, certaines à capitaux majoritairement marocains, d'autres à capitaux essentiellement étrangers, aux côtés de banques publiques. Chacune, dans le cadre de sa propre stratégie, œuvre foncièrement à l'ouverture de l'économie marocaine et à sa modernisation.

Sur ce terrain, Monsieur le Directeur Général, sur le terrain de "la bataille économique" du Maroc, les banquiers et les groupes économiques en général, se retrouvent solidaires, pour regarder ensemble vers l'horizon et bâtir l'avenir de l'économie marocaine.

Nous sommes conscients que, du fait de cette libéralisation inéluctable du commerce et des services, l'avenir d'économies comme la nôtre est irrémédiablement liée à l'ouverture à l'international, la perméabilité aux pratiques et aux exigences d'une concurrence planétaire.

Mais en l'absence d'une vision commune de l'avenir, le tissu productif de notre pays parce que composé essentiellement d'entreprises peu structurées ou de structure informelle, risque d'être livré à lui-même dans une totale incohérence stratégique, vecteur de fragilisation et de précarité.

Voilà pourquoi, la communauté bancaire et les groupes privés nationaux considèrent devoir (i) tisser des "réseaux de solidarités économiques" parmi les entreprises de différentes tailles et par la consolidation de groupes privés nationaux, (ii) tisser, en définitive, une toile de préservation de la spécificité, cohérence et pérennité d'une stratégie économique nationale.

Nous sommes confortés du fait que lors du colloque de Fès vous ayez insisté sur la dimension nécessairement nationale qu'il faut préserver dans la décision politique, dans ce contexte "d'inéluctable globalisation".

C'est animés de ces mêmes convictions que les banques, les entreprises et des groupes structurés tentent de conférer de la substance et de la consistance aux stratégies sectorielles de notre économie, qu'elles concernent le tourisme, l'agro-industrie, industrie textile et mécanique, le commerce électronique ou les technologies de l'information.

La communauté bancaire, la communauté d'affaires en général, a précisément la capacité d'être l'interlocuteur – certes pas exclusif - mais privilégié des partenaires étrangers, dans des domaines qui nécessitent, notamment, "de parler d'égal à égal" avec l'étranger, de mobiliser des moyens humains et financiers, du savoir-faire national et extérieur alors qu'ils s'inscrivent dans des priorités nationales.

Cette Communauté économique dispose au Maroc de la crédibilité pour compléter l'action publique et représenter un levier puissant supplémentaire pour une plus grande maîtrise du destin économique, pour une meilleure intégration régionale et internationale du pays dans son environnement, car nous plaçons invariablement au cœur de notre stratégie ultime respective l'intérêt du Maroc.

C'est au nom de ces mêmes considérations "multi-dimensionnelles", que nous croyons que la libéralisation des services financiers – qui s'inscrit dans le sens de l'histoire – doit être déclinée "finement" dans la réalité économique.

Les services bancaires et financiers en général, par leur immatérialité, sont l'illustration par excellence de ce qui est fondé d'abord sur la confiance, sur la proximité, la connaissance de la réalité d'un pays et de ses réels besoins au-delà de considérations de court terme, volatiles, couplées avec une recherche de maximisation du rendement.

Aussi doit-on garder à l'esprit l'exigence de maintenir un précieux équilibre parmi les établissements bancaires marocains entre (i) les participations nationales et étrangères, et (ii) l'équilibre entre une présence commerciale effective au Maroc et l'offre de services financiers trans-frontaliers. Enfin, il y a (iii) l'exigence du respect des dispositions légales et réglementaires nationales, étant entendu que celles-là sont fondées sur des engagements internationaux ou multilatéraux.

Mesdames, Messieurs,

3. A Fès, samedi dernier, nous nous sommes interrogés si, dans un monde globalisé, il s'agissait que la "règle du jeu" demeure la compétition entre firmes, entre pays, ou, s'il fallait évoquer désormais aussi la complémentarité.

Pour ma part, je propose l'exigence de "coopétition", c'est-à-dire, en même temps, la coopération et la compétition. Autant notre monde a besoin d'émulation pour créer, innover, améliorer la qualité de services..., autant il a besoin de coopération internationale et donc de gouvernance pour adresser les menaces planétaires liées à la préservation de l'environnement, la protection de l'enfance...

Pareillement, au niveau micro-économique, la compétition requiert des "règles de jeu" et donc une coopération pour les établir et les faire respecter.

C'est au nom de cette même "coopétition" que des entreprises et des groupes au Maroc exercent une responsabilité sociale d'entreprise, que ce soit dans l'environnement, l'éducation, la promotion des

activités de micro-crédit, le mécénat culturel et sportif. Notre conviction est que la citoyenneté économique est à l'entreprise ce que la citoyenneté politique est à la personne physique.

Monsieur le Directeur Général,

4. Votre mandat s'achève le 1er septembre 2002.

En tant que "citoyen du monde", je voudrais saluer l'action que vous avez menée à la tête de l'Organisation Mondiale du Commerce, qui a abouti à l'adhésion de la Chine à l'OMC: un quart de la population mondiale s'est désormais adjointe à la communauté des populations de 144 pays transigeant selon les règles édictées à l'OMC.

Votre action a permis que l'Assistance - exprimée par la voix de tous les pays en voie de développement - soit désormais placée au cœur de l'Agenda de Développement de Doha. Qui dit assistance dit formation et votre Organisation a choisi - ce qui est notre honneur - le Maroc pour accueillir la première opération de formation décentralisée - en dehors de Genève -. Cette session de formation se tiendra à Casablanca à partir de juillet prochain, à l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, l'ISCAE. Un budget spécifique et conséquent a été déterminé par l'OMC afin de permettre que les futurs négociateurs commerciaux multi-latéraux francophones séjournent dans les meilleures conditions.

Je voulais également saluer, Monsieur MOORE, vos qualités humaines, celles d'avoir illustré à Fès la conviction que le métissage civilisationnel est une source de richesse, parce-que vous-même élevé à la confluence d'une culture néo-zélandaise, de souche européenne - irlandaise même - imprégnée de cultures indigènes maori et pacifique, au même titre que nous marocains, sommes à la confluence d'une civilisation où la culture arabe, berbère et africaine a forgé l'identité marocaine.

Pour illustrer visuellement quelque unes de nos convictions et valeurs partagées, je vous invite, avec mes amis dans l'assistance, Présidents et Directeurs Généraux et autres illustres invités, à suivre une projection d'une quinzaine de minutes illustrant l'action de responsabilité sociale conduite par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur dans le domaine de l'Education dans le monde rural. Ensuite nous irons "partager" un repas à l'étage supérieur.

Bienvenue au Maroc et à Casablanca, Monsieur le Directeur Général, bienvenue dans votre pays.

Je vous remercie.

Le 4 juin 2002